

Monsieur Jean-Damien PONCET
BEA-TT
Grande arche – Paroi Sud
92055 LA DEFENSE CEDEX

Milan le 05/12/2025

Protocole n.: SVI-U-2025-205-AD

Objet : Rapport définitif de l'arrêt prolongé dans le tunnel du Fréjus en 2022

Monsieur le Directeur,

SVI a bien reçu le rapport conjoint BEA TT / DiGiFeMa relatif à l'immobilisation prolongée d'un TGV dans le tunnel du Fréjus le 09 octobre 2022 et vous en remercie.

En préambule et comme évoqué dans le courrier de réponse relatif à la consultation du projet de rapport, SVI précise que son champ d'activité, concerne la production des TGV Inoui entre la France et l'Italie sur le Parcours Chambéry – Milan versus Modane – Milan à la date de l'évènement. Pour ce faire, SVI dispose d'un CSU sur les deux pays et assure ses opérations avec du personnel interopérable (conduite et accompagnement).

SVI prend acte du présent rapport relatif à la description de l'évènement et son analyse.

Vous trouverez ci-dessous les réponses que SVI entend apporter aux recommandations qui lui sont affectées :

Recommandation R1 :

Dans le cadre des formations initiales et continues des personnels de conduite, il est clairement explicité et rappelé la nécessité d'enclencher la procédure de demande de secours en concertation avec le service de gestion des circulations du gestionnaire d'infrastructure (GI)compétent sur la zone de l'incident en application des règles en vigueur (référentiel conducteur SVI, en accord avec les règles des GI).

Recommandation R4 :

Concernant les conducteurs :

En cas de panne de matériel nécessitant une communication du personnel roulant avec le pôle d'appui conduite, les conducteurs étant interopérables (titulaires d'un niveau B1), les communications entre ces parties prenantes ont lieu en français.

S'agissant de la connaissance du train, de son fonctionnel et de ses divers équipements, les sessions de formations initiales et continues intègrent un volet relatif au matériel roulant.

Concernant les cadres d'astreinte :

Considérant que les conducteurs ont un niveau de français suffisant (B1), les cadres ne sont plus impliqués dans les procédures de dépannage.

Recommandations R1, R4 et R5 :

Des exercices en salle ou sur le terrain sont organisés une à deux fois par an afin d'entrainer et parfaire la formation des personnels roulants et d'astreinte aux situations dégradées et d'urgence.

Un exercice d'évacuation dans le tunnel en grandeur nature a eu lieu en mars 2025. Au cours de l'année 2026 un exercice sur le thème du secours d'un train sera programmé.

Ces exercices sont réalisés soit en interne et en autonomie soit dans le cadre d'exercices plus globaux sous l'égide des autorités préfectorales.

SVI peut communiquer à la demande des autorités préfectorales, services de secours et aux GI toute information utile relative à l'organisation et réalisation de ces exercices.

Restant à votre disposition pour toute question, je vous prie d'agréer Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Caroline CHABROL

Directrice Générale